



Conseil Central
du
COEUR DU QUÉBEC



Pour publication immédiate

Communiqué de presse

Crise à la SADC Arthabaska-Érable

Victoriaville, le lundi 31 octobre 2011 – Au-delà du lock-out qui paralyse les activités de la SADC depuis le 26 septembre dernier, se cache une crise majeure au sein de cette organisation. C'est ce qu'ont fait valoir les employé-es de la SADC Arthabaska-Érable.

La crise actuelle ne touche pas seulement les relations de travail mais également tout le fonctionnement de la SADC. Et, la principale cause de la crise actuelle est due au déficit de la vie démocratique. En effet, depuis plusieurs années, nous constatons que le membership est pratiquement disparu de cette organisation. Ce qui a pour effet de concentrer entre les seules mains du conseil d'administration toute la gestion de l'organisation.

Sur le plan des politiques d'investissement, la SADC Arthabaska-Érable se comporte beaucoup plus comme une banque plutôt qu'un organisme de développement économique, comme les centres locaux de développement (CLD), qui sont l'équivalent des SADC sur le plan provincial. « En réduisant les sommes investies dans les projets ou en refusant carrément les demandes de prêt, la SADC a cumulé, au cours des dernières années, plus de 2 millions de dollars en liquidité. Ces 2 millions disponibles devraient être utilisés dans des projets d'entreprises des MRC d'Arthabaska et de L'Érable. Toutefois, l'argent dort présentement dans les comptes de la SADC et ne profite pas à l'essor de la région », dénonce Sylvain Joubert, conseiller aux entreprises de la SADC.

Quant aux demandes patronales, l'employeur demande d'accepter que le directeur général puisse faire le travail des salariés-es en tous lieux et en tout temps, réduisant ainsi les heures de travail des salarié-es, et ce, comme bon lui semble. De plus, dans un document remis au syndicat après le lock-out l'employeur a formulé de nouvelles demandes comme d'ajouter des heures de travail non rémunérées les soirs et les fins de semaine.

Pour les employé-es, ces demandes sont inacceptables. « Il faut que le conseil d'administration revienne à la raison. Le directeur général a été embauché pour faire la promotion et le rayonnement de la SADC auprès des partenaires et des entrepreneurs du milieu et non pas pour remplacer les salarié-es », déplore Robert Léonard, conseiller syndical de la FP-CSN.

Le constat fait aujourd'hui démontre un manque flagrant de transparence et de démocratie au sein de la SADC Arthabaska-Érable. « Le Conseil central du Cœur du Québec appelle tous les intervenants du milieu à dénoncer la situation auprès de la SADC et auprès du principal bailleur de fond, Monsieur Georges Arseneau de Développement économique Canada, afin d'inciter le conseil d'administration à retourner sans délais à la table de négociation. Il est temps que les représentants des MRC d'Arthabaska et de L'Érable se rapprochent de la SADC, qui est un important outil de développement pour le milieu, et ce, dans le meilleur intérêt de la collectivité », affirme Renée Levasseur, vice-présidente du Conseil central du Cœur du Québec-CSN.

Le Conseil central du Cœur du Québec regroupe 131 syndicats représentant 17 000 travailleuses et de travailleurs.

La Fédération des professionnelles réunit 54 syndicats regroupant quelque 8000 employé-es.

Fondée en 1921, la CSN représente pour sa part plus de 300 000 travailleuses et travailleurs.

Coordonnées de Développement économique Canada :

Georges Arseneau
1100, boulevard René-Lévesque, bureau 105
Drummondville (Québec) J2C 5W4
Tél.: 819-478-4664
1-800-567-1418
Télééc.: 819-478-4666

-30-

Renseignements : Gino Provencher, Conseiller syndical CSN,
Tél. : 819 478-8158